



FICHE 9



B1 5 km **B2** 9 km **B3** 5,5 km **B4** 10 km **B5** 8,5 km

B4 Bénévnt – La Brousse

Au départ de l'Office de Tourisme, passer devant l'hôtel de ville en direction de Marsac, pour tourner à droite dans la rue d'Herse que l'on suit tout droit en direction de Sigoulet. A la sortie de Bénévnt, s'engager sur la piste agricole à gauche. Après l'embranchement de la Chaise, se trouve une clôture en travers du chemin. Prendre le sentier à gauche dans le bois pour rejoindre une autre piste agricole plus bas sur la droite. Traverser le village de Villejague par la route principale pour rejoindre l'étang de la Brousse (le tour de l'étang : 2km/30mn). Suivre la D57 jusqu'au Bois Neuf. Là, tourner à droite et prendre ensuite, à 500m la piste de droite qui mène à la route de Sigoulet sur la droite. Traverser le village pour revenir à Bénévnt.

B5 Sauzet et l'étang de la Touille

Descendre au pied de l'Abbatiale par le chemin des Chicanelles, remonter à la croix des Granges, pour redescendre par le chemin à gauche (à 10m). 500m plus loin tourner à gauche pour rejoindre Sauzet. Au village, pour revenir directement à Bénévnt tourner directement à gauche. Pour aller à l'étang de la Touille prendre à droite. Une large piste mène à la Bourale. Là suivre la route sur la droite. Après la dernière bâtisse, la route surplombe l'étang et des gros chênes dans lesquels se trouvent de nombreux nids de hérons cendrés. Sur l'autre rive on peut en apercevoir d'autres. Vers le moi d'avril, au début de la poussée des feuilles, on peut voir les petits dans les nids. De nombreuses espèces d'oiseaux d'eau sont observables sur cet étang (classé ZNIEFF). Il n'est malheureusement pas possible d'en faire le tour mais un circuit de Grand Bourg (GB2) permet d'atteindre l'autre rive. On peut le rejoindre en passant sur la digue de la Touille puis en tournant à droite. Pour finir cette promenade, revenir à Bénévnt par le même chemin qu'à l'aller.

Un peu de toponymie

Bénévnt l'Abbaye : Les monastères ou maisons religieuses de la Creuse ne sont pas désignés par le terme générique de mossier, généralement utilisé dans ce cas (exception faite du Moutier

d'Ahun). Le mot abbaye n'apparaît qu'à une date récente dans la toponymie. Apud Beneventum, puis antea Secundelas, vers 1090, cette fondation canoniale (chanoines de la cathédrale de Limoges en 1773), prit le nom de Bénévnt, au lieu du nom ancien de Secundelas ou Segunzolas, en l'empruntant à la ville italienne d'où provenaient les reliques de saint Barthélémy qu'elle put obtenir.

Le chemin des Chicanelles

C'est le chemin « officiel » de Saint Jacques de Compostelle. Il passait près du dolmen, puis à la croix des granges, longeait ensuite l'hôpital et se dirigeait vers l'abbatiale en passant par la porte Diffard. (elle se trouvait au début du chemin des chicanelles - fin de la rue de l'Hôpital - ; observez un montant de la colonne de la porte encore présent contre le mur d'une maison)

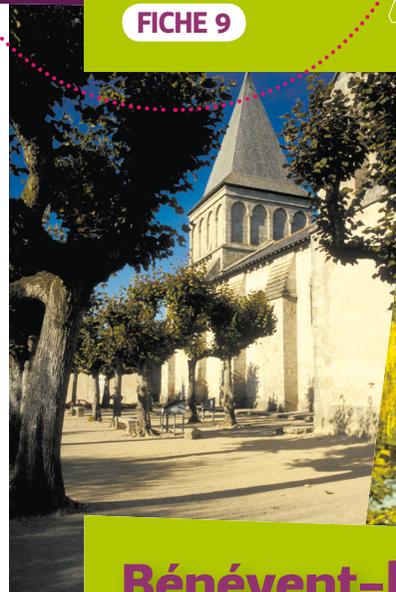
Le Puy du Gaud

Sommet de Bénévnt l'Abbaye, à 543 mètres, il offre un superbe panorama sur les monts de la Marche, du Limousin et de l'Auvergne. Véritable Montjoie, c'était un passage obligé pour les pèlerins car se croisaient là les chemins de Vézelay, de Cluny et de Compostelle.

Histoire de l'église de Bénévnt – l'Abbaye

En 1028, un chanoine de Limoges nommé Humbert fonde un prieuré à Secondelas ; cette pieuse fondation est augmentée en 1073 par le chapitre de Limoges. On y dépose peu après des reliques de Saint Barthélémy, provenant de Bénévnt en Italie. Le nom de Secondelas est alors remplacé par celui de Bénévnt. En 1184, le prieuré est pillé par des soldats d'Aimar et de Raymond de Turenne : « Ils pillèrent, dit la chronique, le saint et le profane », ce qui, traduit en termes clairs, signifie que le prieuré fut mis à sac et que la population laïque passa un mauvais moment. En 1458, le prieuré, à la demande de Marc Foucauld de Saint Germain-Beaupré et à la faveur de son frère Louis, est élevé au rang d'Abbaye.

En 1678, l'abbaye s'augmente d'un hôpital, fondé par l'abbé Pellisson. En 1687, l'abbé Jean Baptiste de la croix de Saint-Vallier est nommé évêque de Québec. C'est un tollé de protestations et ce jumelage est aboli en 1737. A cette époque, l'abbaye compte douze moines et leur nombre diminuera jusqu'à la révolution. (Pour plus de détails/Cf Plaqueette église)



Bénévnt–l'Abbaye Vallée de l'Ardour

B1 Dolmen des Granges ou Dolmen de l'Antre des Fades

Départ depuis le Puy du Gaud. Descendre vers Bénévnt tout droit par les ruelles pour contourner l'abbaye sous le mur d'enceinte. Prendre sur la droite le chemin des Chicanelles, qui descend puis remonte à la croix des Granges. Continuer sur l'ancienne route de Grand-Bourg pour aller traverser la nouvelle et monter par le chemin en face. (Pour aller au dolmen, vous devrez continuer 50m sur l'ancienne route avant de traverser l'actuelle D912).

Au sommet, suivre sur la gauche le haut du talus sur 50m pour descendre sur la droite par le vieux chemin qui mène à la route de Chezolles. Suivre le chemin en face qui remonte à la D914. Tourner à droite sur la route pour rejoindre l'embranchement avec la D912 où vous suivrez le chemin en face de vous. A 50m, monter à droite par le chemin du Puy du Gaud.

B2 La forêt de Chabaud

Départ de la table d'orientation (parking) du Puy du Gaud. Pour rejoindre le départ depuis le centre bourg à pied, prendre la rue de la fontaine à l'angle de l'office de tourisme puis tourner à gauche sur la route de Vieilleville pour monter au Puy du Gaud par la première rue à droite.

Du parking prendre le chemin à gauche du réservoir d'eau (balisé B2) pour descendre le versant est du Puy jusqu'à la D912. Tourner à droite direction Vieilleville

pour prendre le premier chemin à droite (250m). Vous rentrez dans la forêt de Chabaud. Pour la traverser, suivre le chemin le plus droit pour rejoindre Lavaud-Vergnaud. Prendre la route à droite jusqu'au Breuil, sortie du village, tourner à droite, couper la D5 pour aller à Laget.

Dans le village, prendre la rue de gauche à la grande fontaine. Après les dernières maisons, monter à droite par une large piste agricole. Il ne reste plus qu'à filer tout droit au Puy du Gaud par un très ancien itinéraire de longue distance.

B3 Dans les bois de l'Age

De l'Office de Tourisme, passer devant l'hôtel de ville, direction Marsac, pour tourner à droite dans la rue d'Herse. Au deuxième carrefour, prendre sur la gauche la direction de Marsac. Arrivés au Stop, suivre en face la direction de Saint Goussaud (D62). 700m plus loin, suivre le chemin qui part à droite et traverser la forêt de l'Age.

A la sortie de la forêt, suivre la route à droite pour rejoindre la D914. Remonter sur la droite pour tourner à gauche après 100m (direction la Chaise). Suivre la piste et au sommet d'une forte pente, prendre à droite pour retourner sur Bénévnt.

Couleur du balisage : JAUNE

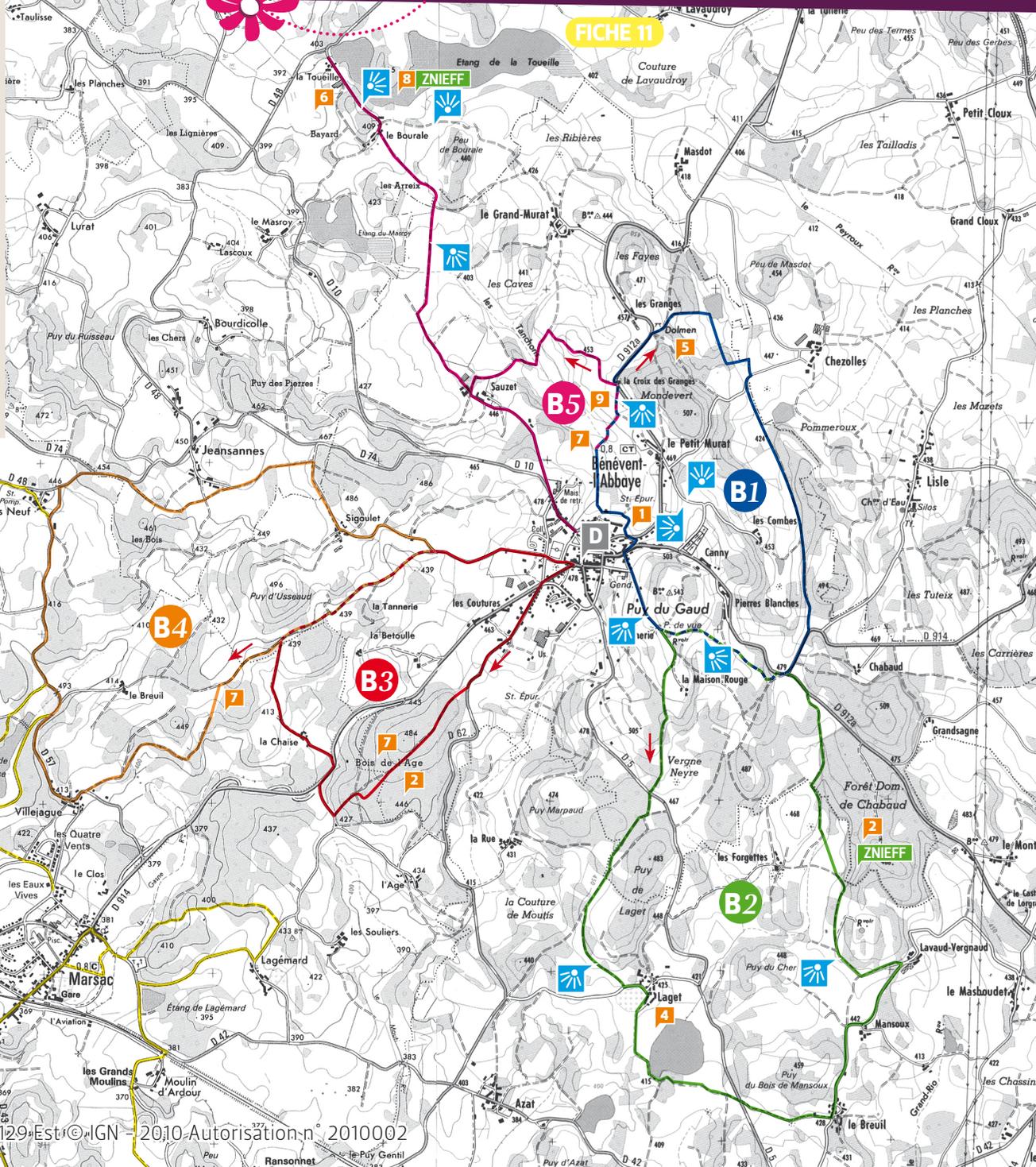
N°	Départ	Km	Durée	Difficulté	Dénivelé +	% Bitume	Patrimoine naturel	Patrimoine bâti
B1	Bénévnt	5	1h20	▲▲▲▲	100 m	20 %	●●●●	◆◆◆◆
B2	Bénévnt	9	3h00	▲▲▲▲	125 m	25 %	●●●●	◆◆◆◆
B3	Bénévnt	5,5	1h30	▲▲▲▲	67 m	25 %	●●●●	◆◆◆◆
B4	Bénévnt	10	3h20	▲▲▲▲	77 m	50 %	●●●●	◆◆◆◆
B5	Bénévnt	8,5	2h00	▲▲▲▲	75 m	25 %	●●●●	◆◆◆◆

Informations :
Office de Tourisme du Pays des Eaux Vives
2 rue du Marché - 23210 BÉNÉVNT L'ABBAYE
Tél. : 05 55 62 68 35 - E-mail : ot.eaux.vives@wanadoo.fr



Randonnée Pédestre Pays Ouest-Creuse

-  Panorama ou point de vue
 -  1 Église ou chapelle
 -  2 Parc ou forêt
 -  3 Hameau intéressant
 -  4 Fontaine ou lavoir
 -  5 Mégalithe, tumulus, sarcophage
 -  6 Moulin
 -  7 Fosse minière
 -  8 Héronnière de l'étang de Toueille (ZNIEFF)
 -  9 Chemin des Chicanelles
-  **ZNIEFF** Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique



FICHE 11

FICHE 8

-  **B1**
5 km
-  **B2**
9 km
-  **B3**
5,5 km
-  **B4**
10 km
-  **B5**
8,5 km

CARTE 9

-  **B1** N° de Circuit
-  **D** Départ
-  Point Information
-  Lieu remarquable
-  Vue remarquable
-  Restaurant/Bar
-  Camping
-  Hôtel
-  Location Vélo
-  Piste Trial
-  Accueil Camping-car
-  Lavage vélo
-  Garage
-  → Sens du circuit
-  - - - Liaison non balisée
-  — Autre circuit



Echelle 1 : 35 000 (2,8 cm = 1 km)
 0 350 m 700 m 1050 m 1400 m
 Carte IGN série bleue 2129 Ouest / 2129 Est